



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil de Communauté**

**Séance du jeudi 16 décembre 2010**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 8.1,  
8.2, 8.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 10.1

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 21h30

**Etaient présents :** **Amagney :** Thomas JAVAUX **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Avanne-Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Cyril DEVESA, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (à partir du rapport 1.1.1), Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport 2.1), Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 3.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.2.1), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.2), Nohzat MOUNTASSIR, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 2.3), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Beure :** Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.3) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans-les-Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon-le-Duc :** Denis GALLET **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Jacky LOUISON **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 2.1) **Dannemarie-sur-Crête :** Gérard GALLIOT **Ecole-Valentin :** André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Grandfontaine :** François LOPEZ **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Mamirolle :** Daniel HUOT **Marchaux :** Bernard BECOULET **Miserey-Salines :** Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (jusqu'au rapport 2.3) **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.3), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.3) **Osselle :** Jacques MENIGOZ (représenté par Danielle GIRARDOT jusqu'au rapport 2.3) **Pelousey :** Catherine BARTHELET **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO à partir du rapport 1.1.1) **Saône :** Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.2) **Serre-les-Sapins :** Gabriel BAULIEU **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Vaire-Arcier :** Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés :** Bernard GAVIGNET (représenté par A. GROSJEAN jusqu'au rapport 1.1.1 et présent à partir du rapport 1.1.2).

**Etaient absents :** **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessous :** Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENEITEAU DE LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Champoux :** Thierry CHATOT **Chatillon le Duc :** Philippe GUILLAUME **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crête :** Jean-Pierre PROST **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole-Valentin :** Yves GUYEN **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** Laurent SANSEIGNE **Larnod :** Gisèle ARDIET **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Didier MARQUER **Marchaux :** Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin :** Daniel PARIS **Miserey-Salines :** Marcel FELT **Nancray :** Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Pelousey :** Claude OYTANA **Pirey :** Jacques COINET **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT **Serre-les-Sapins :** Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Torpes :** Bernard LAURENT **Vorge-les-Pins :** Patrick VERDIER.

**Secrétaire de séance :** Thomas JAVAUX

**Procurations de vote :**

**Mandants :** JP. BASSELIN, P. BONNET, M. BULTOT, YM. DAHOUI, F. FELLMANN, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 2.3), JP. GOVIGNAUX (à partir du rapport 2.2), V. HINCELIN, S. JEANNIN, C. MICHEL, M. OMOURI, J. SCHIRRER (à partir du rapport 3.1), P. CHANEY, R. REYLE (à partir du rapport 3.1), B. VIONNET, M. FELT, G. VALLET (à partir du rapport 3.1), D. ROLET, C. OYTANA, JM. BOUSSET, JY. PRALON.

**Mandataires :** J. CANAL, J. ROSSELOT, J. SCHIRRER, F. MONNEUR, JC. ROY, N. BODIN (jusqu'au rapport 2.3), P. CONTOZ (à partir du rapport 2.2), C. TISSIER, MN. SCHOELLER, S. WANLIN, E. SASSARD, E. ALAUZET (à partir du rapport 3.1), A. KOELLER, C. MAGIN-FEYSOT (à partir du rapport du rapport 3.1), B. BECOULET, D. JOLY, JM. CAYUELA (à partir du rapport 3.1), JP. MARTIN, C. BARTHELET, JM. FAIVRE, N. WEINMAN.

## Budget annexe déchets 2011 et PPIF 2011-2015

**Rapporteurs : MM. Gabriel BAULIEU et Jean-Pierre TAILLARD, Vice-Présidents**  
**Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

### Résumé :

Le projet de budget 2011 et le PPIF 2011/2015 reposent pour une grande part sur les grands principes du projet de mandat en matière de gestion des déchets, adoptés par le Conseil de Communauté lors de la séance du 21 octobre 2008.

Les grandes lignes de ces principes ont été rappelées à l'occasion du débat d'orientations budgétaires 2011 lors de la séance du Conseil de Communauté du 15 novembre 2010.

Ce rapport prend en compte les différentes phases du projet de mandat en matière de gestion des déchets, adoptées par le Bureau en date du 21 octobre 2008.

### **I. Rappel des éléments essentiels du projet de mandat**

#### A/ Actions développées jusqu'à ce jour

La mise en œuvre de ce projet de mandat a jusqu'à présent permis :

- pour les 58 communes périphériques :
  - l'harmonisation des modalités de pré-collecte par la généralisation de la présentation des OM en bac « pucés »,
  - l'harmonisation des fréquences de collecte en porte à porte. (Hebdomadaire pour les ordures ménagères résiduelles et bi mensuelle pour les OM recyclables),
- pour les 59 communes du Grand Besançon :
  - le développement de la sectorisation des collectes en porte à porte sur les 5 jours ouvrables de la semaine avec mode de rattrapage de jour férié unique,
  - l'harmonisation geste de tri par l'uniformisation des consignes de tri.

#### B/ Actions en cours de réalisation

La seconde partie de ce projet de mandat doit permettre l'avènement effectif de la Redevance Incitative. Aussi, dans sa séance du 25 mars 2010, le Conseil Communautaire fixait les objectifs et le cadre de mise en place de cette nouvelle RI.

Ces projets de budget et de PPIF prennent ainsi en considération les effets financiers induits par la mise en œuvre en 2012 d'une Redevance Incitative reposant principalement sur le levier de la pesée des déchets résiduels et secondairement sur le comptage du nombre de levées des bacs à déchets résiduels.

Il est à noter que le précédent PPIF 2010/2015 voté par le Conseil de Communauté dans sa séance du 15 novembre 2009, n'intégrait pas la mise en place d'une RI sur des critères aussi ambitieux (Pesée + levée).

### **II. Côté SYBERT**

Parallèlement au développement du projet de mandat communautaire, le SYBERT a adopté au cours de sa séance du 22 juin 2010 différentes décisions et actions d'accompagnement qu'il souhaite mener sur l'ensemble de son territoire jusqu'à l'horizon 2025 :

- tout faire pour se passer à terme de la ligne 3 et ne pas réaliser d'investissements lourds de traitement,
- opter pour une politique forte de prévention et de gestion locale de la matière organique,
- réorganiser ses déchetteries et les adapter à de nouveaux flux,
- préparer la mise en place d'un nouveau geste de tri des plastiques,
- construire un quai de transfert pour optimiser les flux existants,
- optimiser la 3<sup>ème</sup> ligne d'incinération.

Ces investissements viendront impacter le coût du traitement des déchets et donc le niveau de la REOM à prélever sur les usagers pour la période 2011/2015.

### **III. Enjeux financiers pour la période 2011/2015**

#### **Présentation des projets de budget 2011 et de PPIF 2011/2015 du Budget Annexe Déchets**

Ces projet de budget 2011 et de PPIF 2011/2015 prennent en considération les hypothèses d'évolution les plus probables en matière de production de déchets. Ces hypothèses tiennent compte de la mise en place courant 2012 de la RI et sont calées sur les objectifs de production retenues par le Conseil de Communauté dans sa séance de mars 2010. Elles font l'objet d'une présentation détaillée à la rubrique traitement des déchets en section de fonctionnement.

Enfin, ce PPIF est établi sur la base d'un maintien au niveau actuel du périmètre d'intervention de la régie communautaire de collecte et sur l'hypothèse d'un maintien en activité du four 3 sur la période 2011/2015.

#### **A/ Section Investissement**

##### ***1. Les dépenses (1 752 K€ en 2011 contre 1 377 K€ en 2010)***

###### ***a/ Poursuite de l'intervention d'une Aide à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)***

La mise en place du projet de gestion des déchets a nécessité une Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO). Les crédits prévus pour cette prestation au titre de l'année 2011 s'élèveront à 70 K€. Pour rappel, 260 K€ ont été ouverts au titre de 2009 et 2010, ce qui portera le montant final de cette AMO à 330 K€.

###### ***b/ Les acquisitions de bacs roulants (600 K€ en 2011)***

Le programme d'acquisition de conteneurs et de puces en vue d'harmoniser les modalités de collecte sur le Grand Besançon a démarré en 2010 sur le secteur de la périphérie. Il doit se poursuivre sur la ville de Besançon au cours de 2011.

La rubrique acquisition de conteneurs doit être dotée de 600 K€ en 2011. Ces crédits permettront :

- le remplacement des bacs trop vétustes du secteur de Besançon qui ne permettent pas l'implantation de puces d'identification,
- le renouvellement normal du parc sur l'ensemble du Grand Besançon,
- la fourniture de puces d'identification à installer sur les bacs du secteur de Besançon.

A l'issue de cette adaptation générale du parc de bacs, la dotation annuelle retombe à 350 K€ à partir de 2012 et correspond au renouvellement normal du parc.

###### ***c/ Les acquisitions de Points d'Apport Volontaire (120 K€ en 2011)***

Cette dotation de 120 K€ pour 2011 va permettre :

- la densification du réseau de PAV verre afin de notamment faciliter le geste de tri des usagers de l'habitat collectif,
- de financer la part restant à la charge de la CAGB dans le cadre de l'implantation de conteneurs enterrés ou semi-enterrés par les communes,
- le renouvellement ordinaire du parc de PAV.

A l'issue de cette opération de densification du réseau de PAV verre, la dotation annuelle retombe à 70 K€ à partir de 2012.

*d/ Les acquisitions de matériel (296 K€ en 2011)*

L'enveloppe relative aux acquisitions de mobilier et matériel (296 K€ en 2011) doit tenir compte cette année de l'acquisition des logiciels nécessaires à la mise en place de la pesée intégrée. Une première estimation situe cette dépense à environ 270 K€.

Il sera également nécessaire de prévoir dans cette même rubrique l'acquisition de lecteurs portables puces RFID indispensables à la lecture des puces installées sur les conteneurs pour les différentes équipes opérationnelles de la Direction.

La dotation annuelle relative à ces acquisitions de matériel et de mobilier retombe ensuite à 30 K€ à partir de 2012.

*e/ L'acquisition de matériel roulant (550 K€ pour 2011)*

La rubrique véhicules est prévue à hauteur de 550 K€ pour 2011. Cette dotation correspond essentiellement à l'acquisition du matériel embarqué nécessaire à l'identification des puces et à la pesée des bacs. Il s'agit là d'une estimation.

Pour mémoire, les crédits nécessaires au renouvellement et à l'adaptation du parc de BOM à la pesée s'élèvent à 1 760 K€ (valeur 2011). Le vote de l'enveloppe nécessaire a fait l'objet d'une décision modificative en 2010 à hauteur de 1 430 K€, le reste (330 K€) ayant été voté au BP 2010.

A l'issue de ce renouvellement, le parc de BOM sera ou neuf ou très récent. Sauf évolution du périmètre d'intervention de la régie et accident, il ne sera donc pas nécessaire, pendant plusieurs années, d'inscrire un budget de renouvellement des véhicules de collecte.

Ainsi, la dotation annuelle relative à ces acquisitions de matériel roulant retombe ensuite à 50 K€ à partir de 2012.

Ce nouveau projet d'acquisition et d'adaptation modifie profondément le calendrier de renouvellement habituel du matériel (soit 2 bennes/an). Toutefois, l'enveloppe globale prévue sur la période 2010/2014 apparaît en baisse de 110 K€ (2 950 K€ contre 3 060 K€ prévus au PPIF 2010/2014 voté en novembre 2009).

*f/ Le remboursement de la dette en capital (12 K€ en 2011)*

Le remboursement de la dette en capital s'établira à 12 K€ en 2011 contre 45 K€ en 2010 avec l'extinction de l'un des deux emprunts en cours de remboursement sur le Budget Annexe. A titre indicatif, l'encours relatif à cet emprunt se montera à 84 K€ fin 2011. Toutefois, l'encours global sur le budget annexe déchets est appelé à fortement progresser fin d'année 2011 lors de l'encaissement de l'emprunt venant en financement du programme de renouvellement et d'adaptation du parc de BOM.

Sur la base d'un emprunt estimé de 1 100 K€ remboursable sur 8 ans au taux de 4 %, une première simulation situerait le remboursement de la dette en capital à hauteur de 130 K€ en 2012 pour passer progressivement à 155 K€ en 2016. L'encours de dette par habitant s'établirait à 6,6 € fin d'année 2012 et à 2,7 € fin d'année 2016.

**2. Les recettes (1 752 K€ en 2011 contre 1 377 K€ en 2010)**

*a/ Subvention d'investissement (700 K€ en 2011)*

Une subvention d'investissement de l'ADEME pour un montant de 700 K€ sera inscrite en 2011 pour financer partiellement le programme d'investissement lié à la mise en place de la Redevance Incitative (BOM, matériel embarqué, bacs, puces, logiciels...).

*b/ Opération d'ordre relative à la cession de BOM*

Il sera nécessaire de prévoir en 2011 au compte 2182 la somme de 166 K€ correspondant à la valeur comptable des BOM qui seront cédées en 2011. Il s'agit là d'une opération d'ordre trouvant sa contrepartie en dépenses au compte 675 en section de fonctionnement.

*c/ Les amortissements (788 K€ en 2011)*

Le compte 28 amortissements enregistre une hausse importante de 130 K€ entre 2010 et 2011 pour s'établir à 788 K€ ayant principalement pour origine un accroissement de la valeur du parc de conteneurs à amortir.

Ces amortissements devraient progresser à 870 K€ en 2012 pour se stabiliser à environ 850 K€ à partir de 2013.

*d/ Le recours à l'emprunt (93 K€ en 2011)*

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un recours transitoire à mise en œuvre conditionnelle à l'emprunt. Ce besoin prévisionnel d'emprunt s'établit à la somme de 93 K€ pour 2011 compte tenu du niveau des investissements prévus.

Ce besoin d'emprunt sera réajusté courant d'année 2011 en fonction des excédents de 2010 et après l'évaluation du résultat du Compte administratif 2011.

Le recours à l'emprunt sur la période 2012/ 2015 ne sera pas significatif. En effet, l'essentiel des gros investissements à réaliser dans le cadre du projet de mandat seront achevés.

**B/ Section Fonctionnement**

***1. Les dépenses (18 693 K€ contre 17 850 K€ en 2010 soit en hausse de 4,7 %)***

*a/ Les dépenses liées aux prestations de traitement des déchets facturées par le SYBERT*

9 710 K€ pour 2011 soit en hausse de 3,1 % en comparaison du BP 2010 et à 4,9 % en comparaison des estimations de réalisation 2010.

Cette hausse est de 1,7 € par habitant pour 2011.

Prestation de tri des déchets recyclables

(1 898 K€ en 2011 contre 1 800 K€ en 2010, soit + 5,4 %)

Il est rappelé que le SYBERT a pour projet la réalisation d'un centre de tri à proximité de l'usine d'incinération. Cet équipement devrait être opérationnel pour le second semestre 2012.

Le tarif à la tonne appelé par le SYBERT prend en compte la réalisation de ce nouveau centre de tri ainsi que le prix de la prestation de tri confiée à un prestataire, déduction faite des recettes relatives à la reprise de certains papiers et cartons.

Après la mise en service du nouveau centre de tri, le prix de revient de la tonne triée devrait demeurer aux environs des tarifs pratiqués actuellement soit 165 € la tonne.

Les crédits prévus annuellement pour cette prestation prennent également en considération les objectifs d'évolution de tonnages fixés par le Conseil Communautaire dans la séance de mars 2010.

Les hypothèses d'évolution pour la période 2011/2015 sont reprises dans le tableau suivant :

Année	Tonnage prévu	PU	Prévision budgétaire
2011	11500	165 €/t	1 898 K€
2012	11650	165 €/t	1 922 K€
2013	12000	165 €/t	1 980 K€
2014	12500	165 €/t	2 062 K€
2015	12500	165 €/t	2 062 K€
2016	12500	165 €/t	2 062 K€

Valorisation des OM résiduelles  
(3 284 K€ pour 2011 contre 3 562 K€ en 2010, soit - 7,8 %)

Les prévisions 2011/2015 sont établies sur l'hypothèse d'un maintien des fours dans la configuration actuelle et ne tiennent donc pas compte d'un éventuel arrêt prématuré du four 3 et du détournement de déchets vers d'autres sites de traitement.

Les crédits prévus annuellement pour cette prestation prennent également en considération les objectifs d'évolution de tonnages fixés par le Conseil Communautaire dans la séance de mars 2010.

Les hypothèses d'évolution pour la période 2011/2016 sont reprises dans le tableau suivant étant précisé que les prix de la tonne de déchets incinérés présentés tiennent compte d'une TGAP en progression régulière (4 €/t en 2011 pour atteindre 8 €/t en 2015) et sont indexés annuellement sur la base de l'inflation attendue.

Année	Tonnage prévu	PU	Prévision budgétaire
2011	36900	89 €/t	3 284 K€
2012	35900	91 €/t	3 267 K€
2013	34000	93 €/t	3 162 K€
2014	32000	95 €/t	3 040 K€
2015	32000	97 €/t	3 104 K€
2016	32000	99 €/t	3 168 K€

Déchetteries, frais de fonctionnement SYBERT, prévention et valorisation organique  
(4 529 K€ pour 2011 contre 4 055 K€, soit + 11,7 %)

Année	Déchetteries (€/hab)	Prévention (€/hab)	Administration (€/hab)	Valorisation organique (€/hab)	Total (€/hab)	Prévision budgétaire
2011	20,45	0,45	3,5	1,20	25,60	4 529 K€

Les investissements importants menés par le SYBERT devraient en contrepartie permettre de maintenir le taux global de ses appels à contribution sur la durée du PPIF.

*b/ Les prestations de collecte des déchets*

Collecte des déchets résiduels et recyclables  
(1 510 K€ en 2011 contre 1 364 K€ en 2010 soit + 10,7 %)

Le renouvellement intégral des marchés de collecte est intervenu le 1<sup>er</sup> juillet 2010. La prévision 2011 concernant ces deux prestations (collecte des déchets résiduels et recyclables) est estimée à 1 510 K€ soit en hausse 10,7 % de BP à BP et de 6 % en comparaison des estimations de réalisations 2010. Cette variation s'explique par une indexation prévisionnelle à + 2,5 % de la prestation et par la différence de prix (non intégrée au BP 2010) existant entre les anciens marchés ayant pris fin en juin 2010 et le nouveau marché unique.

Cette enveloppe comprend également le marché de rupture de charge pour 100 K€ due à l'éloignement du site de tri des déchets recyclables de la société Nicollin à Corcelles Ferrières. Il est à noter que cette prestation disparaîtra totalement lors de la mise en service du nouveau centre de tri courant du second semestre 2012.

L'enveloppe budgétaire indiquée au PPIF 2012/2016 est indexée annuellement à hauteur de + 2,5 %

#### Collecte du verre

La prévision 2011 (383 K€) est établie sur la base d'un tonnage estimé de 5 800 tonnes et d'un tarif unitaire révisé à 66 € la tonne

Les crédits prévus annuellement sur la période 2012/2016 pour cette prestation prennent en considération les objectifs d'évolution de tonnages fixés par le Conseil Communautaire dans la séance de mars 2010 et une révision annuelle du tarif unitaire à + 2,5 %

Ce PPIF prend également en considération les effets positifs induits par la réalisation par le SYBERT d'un quai de transfert en 2013 sur le site de l'UIOM permettant une rupture de charge pour le prestataire.

Année	Tonnage prévu	PU	Prévision budgétaire
2011	5800	66 €/t	383 K€
2012	6400	68 €/t	435 K€
2013	6750	55 €/t	372 K€
2014	7100	57 €/t	405 K€
2015	7100	59 €/t	420 K€
2016	7100	61 €/t	434 K€

#### Collecte du carton

L'évolution attendue des tonnages et l'indexation du marché en cours conduisent à un maintien de la prévision pour 2011 à 90 K€.

#### *c/ Les dépenses de personnel*

Globalement, le poste charges de personnel (4 460 K€) est en hausse de 6,2 % de BP à BP et de 3,5 % en comparaison des estimations de réalisations de 2010 (4 310 K€).

Il faut toutefois noter que déduction faite des crédits affectés à l'opération de conteneurisation tant en 2010 que 2011, la hausse du poste personnel ressort à + 1,2 % entre 2010 et 2011.

La dotation prévue prend en compte les conséquences liées à l'ensemble des mouvements de personnel (retraite, embauches, mutations...) intervenus et à intervenir d'ici à la fin de l'année 2011 ainsi que le Glissement Vieillesse Technicité.

Elle permettra en outre la réalisation en régie de l'opération d'installation des bacs et des puces électroniques sur le secteur de Besançon (30 000 bacs à traiter), ainsi que la collecte des informations indispensables à la mise à niveau de la base de données usagers. Cette opération débutera en janvier 2011 et nécessitera l'embauche en contrat à durée déterminée de 6 agents techniques pour une durée de 6 mois. Ces équipes terrain seront pilotées par 3 techniciens pour lesquels la mission en cours sera prolongée jusqu'à la fin de 2011.

Par ailleurs, l'établissement du nouveau règlement de collecte communautaire nécessitera également l'embauche d'un agent en contrat à durée déterminée sur une période estimée à 1 an.

Les crédits de personnel dédiés à l'opération de mise en place de la RI s'élèveront à environ 255 K€ pour 2011.

Après achèvement de l'opération de mise en place de la RI, les crédits prévus retombent à 4 290 K€ pour 2012 majorés prévisionnellement de 1,5 % chaque année suivante.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 16 décembre 2010  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

d/ Les fournitures de régie (440 K€ en 2011 contre 420 K€ en 2010 soit + 4,8 %)

Il s'agit de la fourniture de carburant, de pièces mécaniques et de magasin. Les prévisions sont basées sur l'estimation des consommations pour 2010 compte tenu de l'entrée en service d'un véhicule poids lourd en complément. Pour rappel, ce véhicule sera affecté essentiellement à la collecte des PAV pour déchets recyclables en centre ville. L'acquisition de ce véhicule permet de réduire d'environ 40 K€ le montant de la prestation annuelle facturée par le service PAL mutualisé qui incluait jusqu'à présent l'utilisation d'un véhicule équivalent.

La livraison au cours de 2011 de véhicules de collecte neufs permettra de réduire à partir de 2012 le poste pièces détachées d'environ 20 K€. Les crédits varient ensuite de + 2 % par an.

e/ Les autres prestations (157 K€ en 2011 contre 210 K€ en 2010)

La baisse constatée est due principalement à l'achèvement d'un certain nombre de prestations liées à l'opération de conteneurisation sur la périphérie (façonnage, mise sous enveloppe de divers documents, publipostage...), ainsi qu'à la diminution du recours à du personnel intérimaire permettant le déploiement d'agents de collecte expérimentés sur l'opération de conteneurisation.

## 2. Les recettes (18 693 K€ contre 17 850 K€ en 2010)

a/ La REOM

Afin d'équilibrer les dépenses de fonctionnement de 2011, il est nécessaire de faire évoluer la prévision en masse de la Redevance des Ordures Ménagères de + 5,9 % en comparaison des prévisions d'encaissement de 2010.

Toutefois la composition familiale, pourra générer des situations légèrement différentes.

Ainsi, le montant moyen de REOM à percevoir sur les ménages s'établira à **75,9 € TTC par habitant en 2011** contre 71,7 € en 2010 soit une hausse moyenne de + 4,2 € par habitant.

Les recettes prévisionnelles d'encaissement de la REOM pour 2011 s'établissent à :

- 12 857 K€ pour la REOM des ménages,
- 2 771 K€ pour la REOM des non-ménages (professionnels, administrations...).

Evolution estimée du poste recette de la REOM des ménages de 2011 à 2016 (en masse)

2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
+ 5,9 %	+ 1,1 %	+ 0,6 %	+ 0,3 %	+ 0,8 %
4,2 € / hab.	0,8 € / hab.	0,4 € / hab.	0,2 € / hab.	0,6 € / hab.

b/ Subvention (2 323 K€ en 2011 contre 2795 K€ en 2010)

L'autre poste de recettes important du budget concerne l'encaissement de subventions. En dehors du financement ponctuel sur 2 années de la mise en place de la REOM incitative par l'ADEME (893 K€ au titre de 2011 et 974 K€ au titre de 2010), la principale aide émane d'Eco-Emballages dont le soutien à la valorisation des déchets recyclables est évalué à environ 1 310 K€ pour 2011.

Par ailleurs, un autre éco organisme, Eco Folio, soutient la valorisation matière des imprimés non sollicités : publicités. L'aide attendue pour 2011 s'élève à 123 K€.

Le PPIF 2011/2015 ne tient pas compte d'éventuelles augmentations d'aides à la tonne triée par Eco-Emballages à l'occasion de la mise en place du futur Barème E.

c/ Ventes matières (461 K€ en 2011 contre 260 K€ en 2010)

Ce poste a été recalé sur les tonnages de production estimés et sur la base des cours actuels de reprises des matières. Pour information également, la prévision 2010 d'encaissement se situe à environ 350 K€.

BUDGET ANNEXE DÉCHETS (voté le 16 décembre 2010)						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	BP 2011	Chapitre	BP 2011	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	13 163 172,00	opérations réelles	16 Remboursement de capital	12 010,00
		012 Charges de personnel	4 460 000,00		20 Immobilisations incorporelles	340 000,00
		65 Autres charges de gestion courante	20 500,00		21 Immobilisations corporelles	1 296 000,00
		66 Charges financières	4 900,00		23 Immobilisations en cours	0,00
		67 Charges exceptionnelles	30 500,00		020 Dépenses imprévues	50 000,00
		022 Dépenses imprévues	50 000,00		<b>Total opérations réelles</b>	<b>1 698 010,00</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements + opération de cession BOM)	953 817,00	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements + opération de cession BOM)	53 600,00
		023 Virement à la section d'investissement	10 000,00			
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>963 817,00</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>53 600,00</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>18 692 889,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 751 610,00</b>
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	16 149 289,00	opérations réelles	13 Subventions d'investissement reçues	706 000,00
		74 Dotations, subvention et participations	2 323 000,00		16 Recours à l'emprunt	81 793,00
		75 Produits de gestion courante	500,00			
		77 Produits exceptionnels	161 500,00			
		013 Atténuations de charges	5 000,00			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>18 639 289,00</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>787 793,00</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	53 600,00	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements + opération de cession BOM)	953 817,00
					021 Virement de la section de fonctionnement	10 000,00
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>53 600,00</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>963 817,00</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>18 692 889,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 751 610,00</b>

Voir PPIF en page suivante.

**A l'unanimité, l'Abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :**

- le Budget Primitif 2011 de la gestion des déchets,
- le PPIF 2011/2015.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95  
Contre : 0  
Abstention : 1.

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité



Reçu le 23 DEC. 2010

**PPIF DU BUDGET ANNEXE DECHETS**

Dépenses d'investissement	Crédits ouverts en 2010	Simulation réalisations 2010 au 01/09/2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2011 - 2015
AMO Projet gestion déchets	142 800,00	82 800,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
Mobilier, matériel	94 056,62	10 826,00	296 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	46 000,00
Conteneurs	1 091 904,60	1 070 000,00	600 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	2 000 000,00
Colonnnes	30 812,00	21 844,00	120 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	400 000,00
Travaux bâtiments CTM	65 000,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	44 742,00	44 740,00	12 010,00	127 000,00	133 000,00	140 000,00	147 000,00	559 010,00
Véhicules	2 201 203,00	498 603,00	550 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	750 000,00
Amortissements	32 400,00	32 397,00	53 600,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	653 600,00
Dépenses imprévues	65 568,10	0,00	50 000,00	93 000,00	132 200,00	77 500,00	53 000,00	406 000,00
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>3 768 506,32</b>	<b>1 826 210,00</b>	<b>1 751 610,00</b>	<b>870 000,00</b>	<b>915 200,00</b>	<b>867 800,00</b>	<b>850 000,00</b>	<b>5 254 610,00</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Crédits ouverts en 2010</b>	<b>Simulation réalisations 2010 au 01/09/2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Total années 2011 - 2015</b>
Emprunt	1430 000,00	0,00	817 930,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	917 930,00
Amortissements	657 535,00	657 535,00	788 000,00	870 000,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00	4 208 000,00
Subventions	70 000,00	60 000,00	706 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706 000,00
Opérations d'ordre	0,00	0,00	165 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 817,00
Autofinancement	23 000,00	0,00	10 000,00	0,00	65 200,00	7 800,00	0,00	83 000,00
Résultat n-1	1 587 971,32	1 587 971,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 768 506,32</b>	<b>2 305 506,32</b>	<b>1 751 610,00</b>	<b>870 000,00</b>	<b>915 200,00</b>	<b>867 800,00</b>	<b>850 000,00</b>	<b>5 254 610,00</b>

Dépenses de fonctionnement	Crédits ouverts en 2010	Simulation réalisations 2010 au 01/09/2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2011 - 2015
SYBERT tri	1800 000,00	1900 000,00	1697 500,00	1922 000,00	1980 000,00	2 062 000,00	2 062 000,00	9 923 500,00
SYBERT traitement des déchets résiduels	3 492 000,00	3 492 000,00	3 284 100,00	3 267 000,00	3 162 000,00	3 040 000,00	3 104 000,00	15 857 100,00
SYBERT déchetteries, gestion adm., VO	4 087 000,00	4 087 000,00	4 528 715,00	4 564 000,00	4 564 000,00	4 564 000,00	4 564 000,00	22 784 715,00
Charges de personnel	4 310 000,00	4 310 000,00	4 460 000,00	4 290 000,00	4 354 000,00	4 420 000,00	4 486 000,00	22 010 000,00
Prestations des services centraux	155 600,00	155 600,00	162 000,00	165 000,00	168 000,00	171 000,00	174 000,00	840 000,00
Collecte OM résiduelles	771 500,00	771 000,00	865 000,00	865 000,00	882 300,00	900 000,00	918 000,00	4 430 300,00
Collecte OM recyclables	672 000,00	672 000,00	645 000,00	555 000,00	566 100,00	577 000,00	588 000,00	2 931 100,00
Collecte verre	369 000,00	369 000,00	382 800,00	435 000,00	372 000,00	405 000,00	420 000,00	2 014 800,00
Collecte cartons	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	450 000,00
Services extérieurs divers	146 842,00	119 100,00	141 056,00	220 000,00	317 000,00	354 000,00	331 000,00	1 363 056,00
Communication	120 000,00	120 000,00	100 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	420 000,00
Prestations diverses	120 000,00	119 800,00	157 000,00	107 000,00	109 000,00	111 000,00	118 000,00	597 000,00
Fournitures administratives et techniques	398 000,00	388 000,00	440 000,00	420 000,00	429 000,00	437 000,00	446 000,00	2 172 000,00
Locations immob. Et mob.	148 000,00	147 000,00	158 000,00	190 000,00	133 000,00	136 000,00	139 000,00	696 000,00
Services partagés	320 000,00	320 000,00	300 000,00	286 000,00	292 000,00	298 000,00	304 000,00	1 480 000,00
Amortissements	657 535,00	657 535,00	788 000,00	870 000,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00	4 208 000,00
Dépenses imprévues	187 974,21	0,00	50 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	130 000,00
Charges financières et diverses	22 210,00	22 210,00	183 717,00	74 400,00	68 500,00	62 000,00	54 000,00	442 617,00
Créances irrécouvrables titres annulés	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	250 000,00
Auto financement	23 000,00		10 000,00		65 200,00	7 800,00		83 000,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>17 950 661,21</b>	<b>17 690 245,00</b>	<b>18 692 889,00</b>	<b>18 410 400,00</b>	<b>18 552 100,00</b>	<b>18 634 800,00</b>	<b>18 793 000,00</b>	<b>93 083 189,00</b>

Recettes fonctionnement	Crédits ouverts en 2010	Simulation réalisations 2010 au 01/09/2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2011 - 2015
REOM ménages	12 135 87,00	12 065 000,00	12 856 913,00	13 003 400,00	13 081 500,00	13 116 400,00	13 227 672,00	65 285 885,00
REOM non ménages	2 544 000,00	2 570 000,00	2 771 376,00	2 805 000,00	2 824 600,00	2 827 400,00	2 861 328,00	14 089 704,00
Ventes matières de récupération	260 000,00	330 000,00	461 000,00	502 000,00	516 000,00	531 000,00	534 000,00	2 544 000,00
Subventions	2 795 000,00	2 615 000,00	2 323 000,00	1 870 000,00	1 900 000,00	1 930 000,00	1 940 000,00	9 963 000,00
Amortissements	32 400,00	32 397,00	53 600,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	653 600,00
Autres produits	99 748,30	91 903,00	227 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	547 000,00
Résultat n-1	84 325,91	84 325,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL recettes de fonctionnement</b>	<b>17 950 661,21</b>	<b>17 788 625,91</b>	<b>18 692 889,00</b>	<b>18 410 400,00</b>	<b>18 552 100,00</b>	<b>18 634 800,00</b>	<b>18 793 000,00</b>	<b>93 083 189,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>21 719 167,53</b>	<b>19 516 455,00</b>	<b>20 444 499,00</b>	<b>19 280 400,00</b>	<b>19 467 300,00</b>	<b>19 502 600,00</b>	<b>19 643 000,00</b>	<b>98 337 799,00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>21 719 167,53</b>	<b>20 094 132,23</b>	<b>20 444 499,00</b>	<b>19 280 400,00</b>	<b>19 467 300,00</b>	<b>19 502 600,00</b>	<b>19 643 000,00</b>	<b>98 337 799,00</b>
Solde	0,00	577 677,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00